

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2010

**DISPOSITIONS D'ADAPTATION DE LA LÉGISLATION
AU DROIT COMMUNAUTAIRE - (n° 2996)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 49

présenté par
M. Saddier-----
ARTICLE 7 BIS

À l'alinéa 10, supprimer les mots :

« du respect ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Harmonisation de la rédaction avec celle de l'alinéa précédent.